



**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET
en vue de mise à jour du registre des prestataires du PIC**

Crédit IDA 6315-MG

AMI N° 035-2020/AMI/PIC2

Date de lancement : 16 septembre 2020

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer la mise en œuvre du Projet Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2-2). Une partie des fonds servira aux paiements relatifs à de **petits travaux d'embellissement ou de réhabilitation communautaires** à haute intensité de main d'œuvre, et aux paiements d'**Associations ou ONGs aptes à assurer le rôle d'agences d'exécution de ces petits travaux** dans des zones d'intervention ciblées.
2. Les zones d'interventions qui seront concernées par ces travaux sont : Région Diana (essentiellement Diégo, Nosy Be et Ambanja), Région Atsimo Andrefana (essentiellement Tuléar, Anakao, Mangily/Ifaty), Région Anosy (essentiellement autour de Taolagnaro), et l'île Sainte Marie.
3. Le Projet PIC invite **les Petites et Moyennes Entreprises de travaux** et les **Associations ou ONGs** légalement constitués et principalement établis dans ces zones d'intervention à manifester leur intérêt à être inscrits au registre du Projet, à partir duquel des listes restreintes seront établies selon les besoins.
4. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre les informations indiquant les expériences, les capacités financières et techniques : références concernant l'exécution de travaux/prestations similaires (objet, client et montant à préciser), disponibilité des compétences nécessaires, disponibilité des matériels et équipements...
5. Une version électronique du canevas de candidature est disponible sur le site www.pic.mg ou sur demande à l'adresse procurement@pic.mg. Le(s) zone(s) d'intervention souhaitées doivent être mentionnées clairement dans le dossier de manifestation d'intérêt.
6. Des informations supplémentaires peuvent être demandées aux adresses mentionnées ci-dessous pendant les heures de bureau.
7. La passation des marchés sera conduite conformément aux procédures définies dans les Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de la Banque Mondiale.
8. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés ou envoyés par e-mail au plus tard le 30 septembre 2020 à seize (16) heures, à l'une des adresses suivantes :
 - **ANTANANARIVO (Coordination Nationale)**
Immeuble ex-Maison de la Réunion - 2ème étage – Isoraka - 101 – ANTANANARIVO
Téléphone : 22 367 77 - E-mail : procurement@pic.mg
 - **ANTSIRANANA (Coordination Régionale)**
38, rue Colbert – 501 Antsiranana - Téléphone : Tél. : 82 251 87

- **NOSY BE (Antenne locale)**
Batiment NY HAVANA Ambonara, face bureau AIRMAD Nosy Be Hell. - Téléphone : 034 24 552 93
- **AMBANJA (Antenne locale)**
Villa Jasmine Tanambao mission, face ancien Tsiharofy Ambanja. - Téléphone : 032 04 587 85
- **TOLAGNARO (Coordination Régionale Anosy)**
Immeuble GOULAM HOUSSEN Ampotatra, derrière BFV - Téléphone : 034 94 128 25 / 92 915 65
- **TOLIARA (Coordination Régionale Atsimo Andrefana)**
Villa IKO Andaboly - Téléphone : 94 411 80
- **SAINTE MARIE (Antenne locale)**
Villa COLOMBINE AMBODIFOTOTRA - Téléphone : 034 69 766 53

Le Projet PIC